



Touraine Propre

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Edito du Président

Chères Tourangelles, chers Tourangeaux,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité du syndicat mixte Touraine Propre que j'ai l'honneur de présider. Comme vous allez pouvoir le constater à travers la lecture de ce document, l'année 2024 a été particulièrement riche en temps forts. Ils ont permis de rendre visibles les enjeux de prévention et de gestion des déchets comme cela avait été rarement réalisé auparavant à l'échelle locale.

Je pense tout particulièrement à la concertation départementale « Cap 2030 : vers une Touraine propre » qui s'est tenue du 15 mai au 14 juillet. Elle a largement mobilisé les élus et l'équipe de Touraine Propre – qui s'est d'ailleurs agrandie - durant toute l'année 2024.

Au cours de ces 2 mois d'échanges, les maîtres d'ouvrage ont co-construit à vos côtés une stratégie pour cette décennie afin de réduire davantage et de mieux valoriser les déchets de notre territoire. Au total, ce ne sont pas moins de 101 événements qui ont été organisés partout dans le département d'Indre-et-Loire (débat mobiles, réunions publiques, tables rondes, exposition itinérante...).

Pour Touraine Propre, cette concertation a abouti à la validation du programme départemental de prévention des déchets baptisé « Cap 2030 ». Son objectif est aussi simple qu'ambitieux : réduire de 16 % notre production de déchets ménagers et assimilés entre 2022 et 2030.

Si la situation s'est améliorée ces dernières années, notamment en matière de tri, je dois reconnaître que le chemin à parcourir est encore long dans le domaine de la réduction des déchets. L'Indre-et-Loire produit encore annuellement 332 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés.

A l'aune des enjeux écologiques, sociaux et économiques, il est plus urgent que jamais d'interroger la relation qui nous lie aux ressources que nous utilisons et, plus largement, nos façons de produire et de consommer. C'est justement tout l'objectif du programme départemental « Cap 2030 ».

Rappelons-le, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Martin COHEN
Président de Touraine Propre





Concertation garantie

LA CNO

2 mois
de questions
et d'idées,
pour réduire
et mieux gérer
nos déchets



2030

vers une Touraine propre

tourain

concerta

lab

uis solidaire
SOLAAL

SOMMAIRE

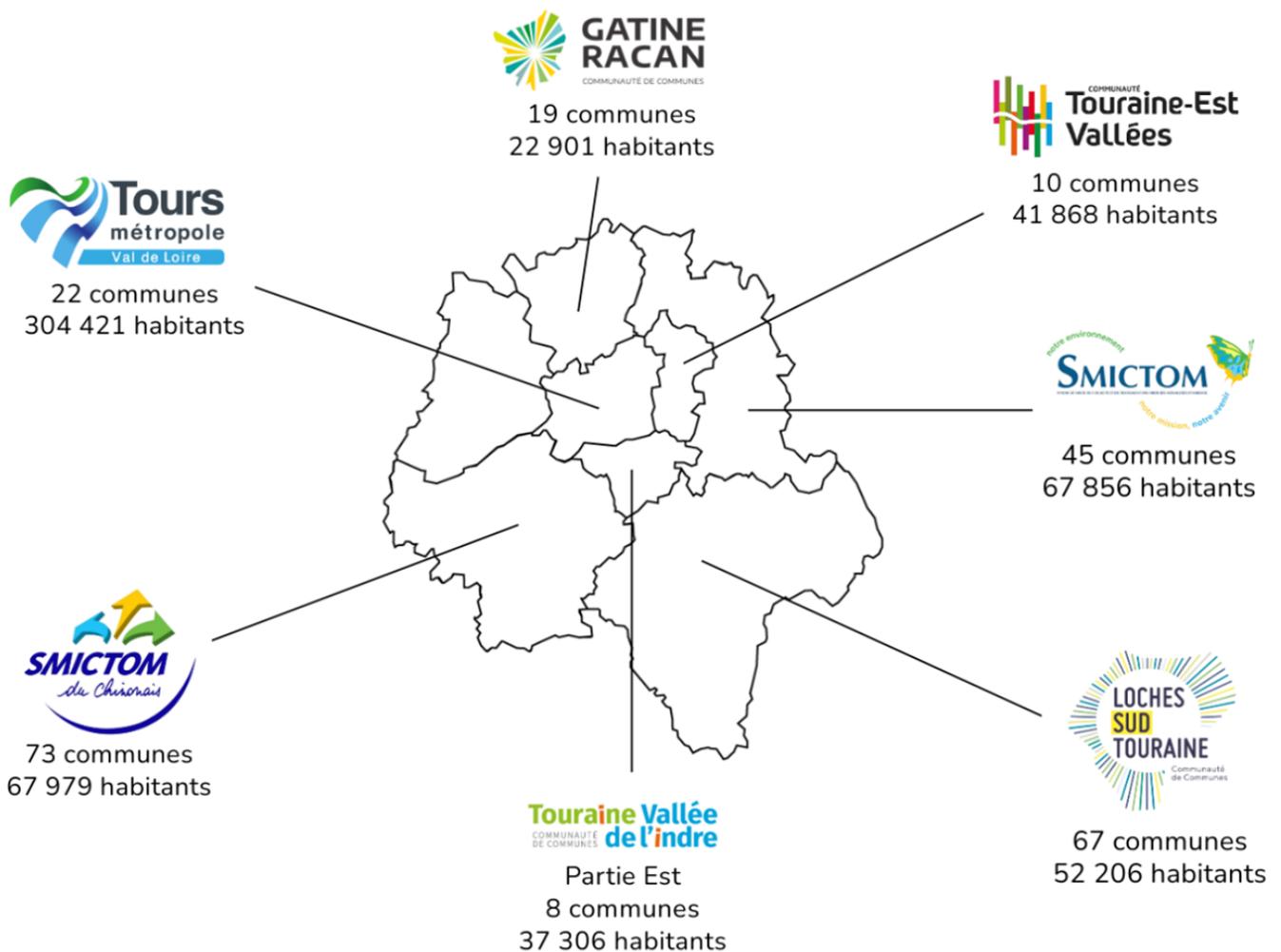
EDITO DU PRESIDENT	2
SOMMAIRE.....	4
LE SYNDICAT TOURAINE PROPRE.....	6
1. Cartographie du territoire	7
2. Missions	8
3. Gouvernance	9
Bureau de Touraine Propre	9
Comité syndical Touraine Propre	10
Commissions Touraine Propre	10
Comité stratégique Touraine Propre	11
Comité de pilotage (COFIL) Concertation Cap 2030	12
Comité technique Touraine Propre (COTECH)	12
Commissions d'élaboration et de suivi (CES)	13
4. Equipe	14
ADMINISTRATION GENERALE.....	15
1. Politique d'exemplarité	16
Eco-conception des supports de communication	16
Acquisition de mobilier issu du réemploi	16
Création d'une bibliothèque spécialisée « prévention des déchets »	17
Vers des déplacements décarbonés	17
2. Un nouveau siège au coeur du département	18
3. 2024, une année placée sous le signe du dialogue citoyen	19
Une concertation réalisée sous l'égide de la CNDP	19
Les principaux enjeux	20
Des outils de participation adaptés à la diversité des publics	21
Mettre en valeur les talents du territoire : zoom sur les prestataires de la concertation	23
Principales conclusions	23
4. Réduire nos déchets à la source	25
Objectifs nationaux et régionaux	25
Programme départemental de prévention « Cap 2030 »	27
Suivi de l'expérimentation de compostage partagé	31
Animations scolaires	32
Stands de sensibilisation	33

Formation à la prévention des déchets	35
Appel à projets	35
Prêt de gobelets réutilisables	36
Cérémonie des Trophées	36
Bornes Livr'Libre	38
Distribution d'autocollants « Stop à la pub »	38
STRATEGIE ET ACTIONS DE COMMUNICATION.....	39
1. Une concertation départementale à l'identité forte	40
2. La pédagogie au coeur de la stratégie de communication	41
3. Un dispositif de communication au service de la population	44
4. Une nouvelle visibilité numérique	49
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	50
1. Mise en œuvre des résultats de la thèse CIFRE de Mathis Navard	51
2. Recrutement d'un stagiaire « Chargé d'expérimentation »	52
RESSOURCES HUMAINES.....	53
1. Les effectifs	54
Recrutements effectués	55
Les départs en 2024	55
Transformations de poste	
2. Le document unique d'évaluation des risques professionnels	55
3. Mise en place d'un logiciel de gestion des ressources humaines	56
4. Action sociale	56
5. Plan de formation	56
BILAN FINANCIER.....	57
1. Budget 2024	58
Le règlement budgétaire et financier (RBF) et mise en oeuvre de la norme comptable M57	58
Montants	58
Population	58
Participation et excédent 2023	58
Montants constatés au compte administratif 2024 et répartition	59
Les subventions obtenues	60
2. Autres points financiers	61
Ligne de trésorerie	61
Un marché à procédure adaptée pour la concertation départementale	61
3. Quelles perspectives pour 2025 ?	62

Le syndicat Touraine Propre

CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Touraine Propre fédère 7 établissements publics à fiscalité propre ou sous forme de communautés de communes. Soit un total de **244 communes** où vivent **595 000 habitants**.



MISSIONS DE TOURAINE PROPRE

Touraine Propre sensibilise, mobilise et accompagne les collectivités, les citoyens et l'ensemble des acteurs locaux dans leurs démarches de prévention et de réduction des déchets, tout en abordant les enjeux de la transition écologique.

Touraine Propre a pour missions



Prévention des déchets : engager une politique de prévention des déchets et promouvoir la réduction à la source à travers le programme départemental « Cap 2030 » qui vise une diminution de la production de déchets de 16 % entre 2022 et 2030.



Concertation et échanges : favoriser la concertation et les échanges d'expériences avec tous les acteurs du territoire afin de favoriser un débat éclairé sur la prévention et le traitement des déchets en Indre-et-Loire (exemple : concertation préalable « Cap 2030 : vers une Touraine propre »).



Réflexions et innovation : faire progresser la réflexion sur les techniques, les modalités de financement des projets et l'impact environnemental en matière de prévention et de gestion des déchets.



Etudes : effectuer toutes les études en vue du traitement et de la valorisation des déchets sur son territoire.

Notre objectif est de faire de l'Indre-et-Loire un modèle en matière de gestion des déchets.

Nous agissons pour que la prévention, la réduction, la valorisation des déchets et le réemploi soient au cœur des pratiques individuelles et collectives, contribuant ainsi à minimiser leurs impacts environnementaux et socio-économiques.

GOVERNANCE

Bureau de Touraine Propre

Le Bureau agit par délégation du Comité syndical et gère les affaires courantes du syndicat dans les conditions fixées par l'article L. 5211-10 du Code général des Collectivités territoriales. Il est constitué de **12 membres**.

QUALITE	MEMBRE	TERRITOIRE
Président	Martin COHEN	Tours Métropole Val de Loire
1er Vice-président délégué à la stratégie territoriale et aux finances	Antoine TRYSTRAM	Communauté de communes de Gâtine-Racan
2e Vice-présidente déléguée à la communication institutionnelle	Patricia SUARD	Tours Métropole Val de Loire
3e Vice-président délégué au traitement sur le territoire de la CC Loches Sud Touraine	Bruno MEREAU	Communauté de communes Loches Sud Touraine
4e Vice-président délégué au programme de prévention « Cap 2030 » et aux ressources humaines	Luc FAVIA	SMICTOM d'Amboise
5e Vice-présidente déléguée au programme de prévention « Cap 2030 » (exemplarité des collectivités)	Danielle PLOQUIN	Tours Métropole Val de Loire
6e Vice-présidente déléguée aux relations publiques	Dominique BOULOZ	Tours Métropole Val de Loire
7e Vice-président délégué au programme de prévention « Cap 2030 » (expérimentations)	François LALOT	Communauté de communes Touraine-Est Vallées
8e Vice-président délégué au traitement sur le territoire du SMICTOM du Chinonais	Philippe MASSARD	SMICTOM du Chinonais
Secrétaire	Francis GERARD	Tours Métropole Val de Loire
Membre supplémentaire	Elisabeth VIALLES	Communauté de communes Loches Sud Touraine
Membre supplémentaire	Eric LUANCO	SMICTOM du Chinonais

Comité syndical Touraine Propre

Le **Comité syndical** débat et détermine les principales orientations à donner aux actions de Touraine Propre en matière d'études, de prévention et de valorisation des déchets. Il se réunit à intervalle régulier environ **6 fois par an**.

L'ensemble des territoires adhérents au syndicat est représenté par **26 délégués titulaires** et **27 délégués suppléants**. Leur nombre de voix est proportionnel à la population de la collectivité qu'ils représentent.

Les comptes rendus des Comités syndicaux sont disponibles sur le [site internet](#) de Touraine Propre. Ils vous permettent de consulter l'ensemble des décisions votées par les délégués de Touraine Propre.



Commissions Touraine Propre

Les activités de Touraine Propre sont accompagnées par l'organisation de **3 commissions** qui se réunissent **1 fois par an**. Elles sont constituées des élus membres du Bureau :

-  « **Appel à projets** » : pour évaluer les dossiers de candidatures et décider de la répartition de l'enveloppe globale de soutien ;
-  « **Trophées Touraine Propre** » : pour évaluer les initiatives locales identifiées et décider de la répartition des récompenses ;
-  « **Livr'Libre** » : pour évaluer les dossiers de demandes d'installation et décider du nombre de bornes à installer par Touraine Propre. Cette instance ne statue plus sur ce dossier depuis fin 2024 avec l'arrêt du dispositif « Livr'Libre ».

Comité stratégique Touraine Propre

Coordonnée par Touraine Propre, cette instance rassemble les Présidents des EPCI du département ainsi que leurs vice-présidents en charge de la gestion des déchets. Ce **Comité stratégique** a rythmé l'élaboration du programme départemental de prévention et s'est réuni à 4 reprises :

- En novembre 2022, pour acter l'élaboration d'un PLPDMA à portée départementale;
- En juin 2023, pour acter l'accompagnement de la Commission nationale du débat public (CNDP) dans l'organisation de la concertation entourant l'adoption du PLPDMA et de 2 projets « traitement » locaux ;
- En janvier 2024, pour valider le plan d'action du programme de prévention et décider des moyens financiers adaptés à chaque collectivité, nécessaires à sa mise en œuvre ;
- En décembre 2024, pour adopter la version révisée du programme de prévention départemental et s'engager dans sa déclinaison locale.



Signature officielle du programme départemental de prévention «Cap 2030» le 3 décembre 2024 à Sorigny

Fin 2024, cette instance devient le **Comité de pilotage « Prévention et Gestion des déchets »**. Elle s'élargit ainsi aux directeurs généraux des services de chaque collectivité adhérente. Ce comité doit se réunir environ **4 fois par an** pour suivre l'avancée du programme départemental de prévention et les projets de traitement d'Indre-et-Loire afin de réaliser les arbitrages politiques et stratégiques nécessaires.

Comité de pilotage (COPIL) Concertation « Cap 2030 »

Un **Comité de pilotage (COPIL) Concertation**, rassemblant les élus et des techniciens des maîtres d'ouvrage impliqués dans ce projet, a été constitué au 4^e trimestre 2023 pour préparer et déployer la concertation publique départementale « Cap 2030 : vers une Touraine propre » entre le 15 mai et le 14 juillet 2024.

En 2024, ce comité de pilotage s'est réuni **14 fois**. Ce fut un lieu d'échange clé pour :

-  Organiser les échanges et la collaboration entre les maîtres d'ouvrage ;
-  Elaborer les supports de participation ;
-  Concevoir et mettre en œuvre le dispositif de communication en coordination avec l'ensemble des prestataires ;
-  Réaliser une veille réglementaire et médiatique ;
-  Assurer le suivi du dispositif et des demandes des garants de la commission nationale du débat public (CNDP) ;
-  Réaliser le bilan de la concertation départementale.

En 2025, cette instance deviendra le **Comité de pilotage « Prévention et gestion des déchets »**. Elle doit se réunir 4 fois par an pour assurer le suivi de la stratégie départementale de prévention et de gestion des déchets et ainsi réaliser les arbitrages politiques nécessaires.

Comité technique Touraine Propre (COTECH)

Un **Comité technique (COTECH)**, rassemblant les représentants de l'ensemble des services techniques en charge des déchets des collectivités du département, a été constitué début 2023 pour accompagner l'élaboration du programme départemental de prévention.



En 2024, ce comité technique s'est réuni **9 fois**. C'est un lieu d'échange central pour :

-  Créer du lien entre les services techniques déchets de chaque collectivité adhérente ;
-  Recenser et partager les bonnes pratiques concernant la réduction des déchets ;
-  Définir les contours du programme départemental de prévention et ses modalités de déclinaisons locales ;
-  Tenir compte des contraintes techniques et des enjeux politiques de chaque collectivité adhérente ;
-  Proposer des pistes de travail collectives et valider techniquement les actions proposées.

Fin 2024, cette instance devient le Comité technique Cap 2030. Il se réunira environ 6 fois par an pour suivre l'avancée du programme départemental de prévention et réaliser les arbitrages techniques nécessaires.

Commission d'élaboration et de suivi (CES)

Conformément à la volonté de co-construction du Bureau de Touraine Propre, le comité technique a initié en juin 2023 une instance de concertation inédite dans le département : la **Commission d'élaboration et de suivi (CES)** du programme départemental de prévention.

Cette commission est constituée des élus et des techniciens de l'ensemble des collectivités du département, des représentants des institutions locales et régionales, ainsi que des acteurs associatifs locaux pour favoriser l'appropriation de cette démarche départementale et la mise en œuvre de ce programme de prévention des déchets.

Au sein de cette démarche de co-construction, cette instance est intégrée dans une démarche participative de concertation, lui conférant ainsi un rôle central dans le processus d'élaboration.

Fin 2024, l'adoption du programme départemental de prévention Cap 2030 induit une évolution de cette instance. La CES devient la **Commission départementale d'évaluation et de suivi (CDES)**.

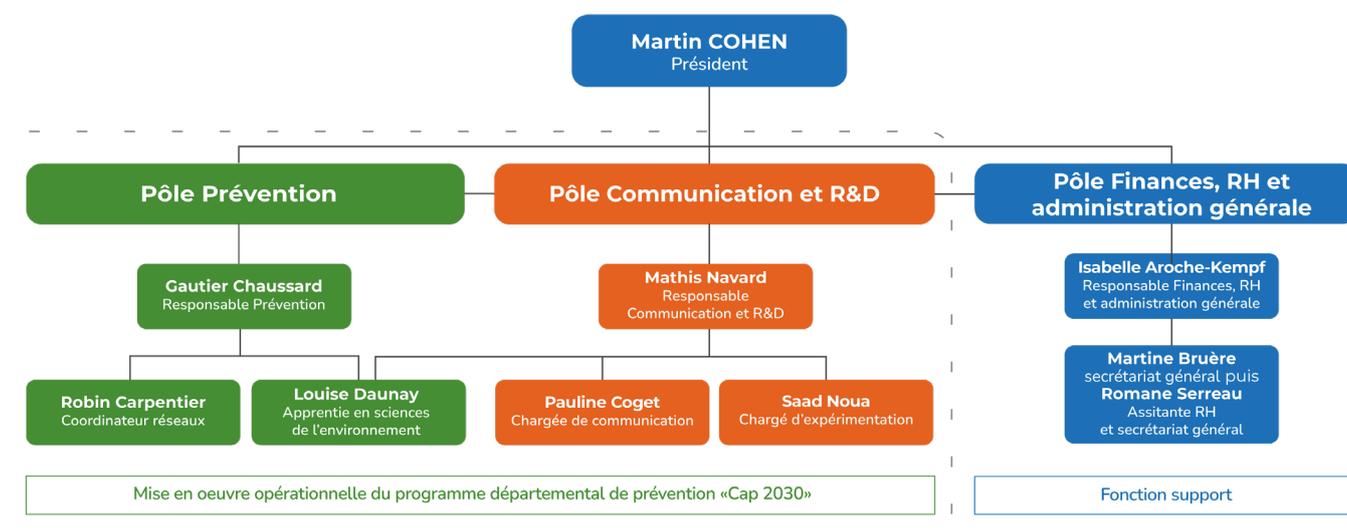
Cette commission est constituée de 3 collèges pour un total de **30 membres**, dans une optique de représentation de l'ensemble des territoires et des acteurs du département :

-  **Citoyens** : associations locales issues de tous les territoires de Touraine Propre sur les thématiques de la consommation, de la protection de l'environnement, du réemploi, de l'économie sociale et solidaire, et de l'insertion sociale ;
-  **Collectivités** : un binôme élu/technicien représentant chaque collectivité adhérente à Touraine Propre ;
-  **Institutions** : Région Centre-Val de Loire, Département, Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

EQUIPE TOURAINE PROPRE

En 2024, 8 agents – dont une apprentie – ont travaillé au fonctionnement administratif et technique de Touraine Propre.

En raison des nouveaux recrutements réalisés du fait de la montée en puissance du syndicat, une structuration en 3 pôles a été mise en place. Les pôles « Prévention » et « Communication et R&D » œuvrent au déploiement opérationnel du programme départemental de prévention « Cap 2030 », appuyés par le pôle « Finances, RH et administration générale » en fonction support.



Administration générale

POLITIQUE D'EXEMPLARITÉ

En adéquation avec le 6^e axe du programme départemental de prévention « Cap 2030 » intitulé « montrer l'exemple », Touraine Propre déploie une politique d'exemplarité afin de réduire son impact environnemental, notamment à travers l'éco-conception, le réemploi, la mise à disposition de ressources et l'organisation des déplacements sur son territoire.

Eco-conception des supports de communication

Dans le cadre de la concertation départementale « Cap 2030 : vers une Touraine propre », Touraine Propre a veillé à ce qu'une grande partie des supports pédagogiques ne soit pas datée, permettant ainsi leur réutilisation après la concertation dans le cadre des actions de sensibilisation du programme départemental de prévention des déchets « Cap 2030 ».

De plus, les toiles de certains supports ont été données à l'association ACTIVE, qui les a transformées en sacs, leur offrant ainsi une seconde vie. Quant aux structures des panneaux, elles ont été données à d'autres acteurs du territoire via la [plateforme Hub Eco](#) de Tours Métropole Val de Loire pour réemploi.



Acquisition de mobilier issu du réemploi

L'ameublement professionnel a beau être conçu pour être durable, il n'en demeure pas moins que chaque année de nombreux bureaux, chaises et autres équipements sont acquis neufs, et ce, alors que le marché de la seconde main recèle de produits en excellent état.

À la suite des recrutements réalisés en 2024 et au déménagement qui en a résulté, Touraine Propre s'est intégralement équipé de mobiliers de bureau issus du réemploi. Au total, ce sont une dizaine de meubles qui ont été acquis auprès de fournisseurs locaux spécialisés.

Création d'une bibliothèque spécialisée « prévention des déchets »

Dans le cadre du lancement du programme départemental de prévention Cap 2030, Touraine Propre a constitué une bibliothèque spécialisée dans la prévention des déchets. Ce sont ainsi une vingtaine d'ouvrages (essais, études, enquêtes, bandes dessinées) qui sont accessibles aux membres de l'équipe de Touraine Propre, élus et techniciens adhérents, pour accompagner et mettre à jour leurs compétences sur ce sujet qui évolue beaucoup ces dernières années.



Vers des déplacements décarbonés

Le secteur des transports étant le 1er émetteur de gaz à effet de serre en France, une attention toute particulière est donc accordée à ce sujet.

Cela commence par les **déplacements domicile-travail**. Touraine Propre a instauré dès 2020 la forfait mobilités durables (FMD) afin d'encourager l'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle. Aujourd'hui, l'intégralité de l'équipe vient travailler avec un mode de transport décarboné : vélo (3 salariés), réseau bus+tram (3 salariés) et train SNCF (2 salariés).

Pour les **déplacements sur le territoire de Touraine Propre**, l'équipe utilise en priorité ces solutions de déplacement. Un véhicule de service hybride est également à sa disposition. Afin d'intégrer les besoins croissants de mobilité et de ne pas acquérir un véhicule supplémentaire, le syndicat envisage de souscrire à un service d'autopartage en 2025.

Pour les **déplacements à l'extérieur du territoire de Touraine Propre** (réunions régionales et nationales, visites, colloques...), l'utilisation du train est systématiquement privilégiée. Dans les rares cas où la destination n'est pas desservie par le réseau SNCF, le véhicule de service hybride peut être utilisé.

2024, UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU DIALOGUE CITOYEN

Une concertation réalisée sous l'égide de la CNDP

La concertation préalable « Cap 2030 : vers une Touraine propre » a été organisée du 15 mai au 14 juillet 2024 par Touraine Propre, Tours Métropole Val de Loire et la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire. Cette dernière était la coordinatrice du groupement du Sud tourangeau et a bénéficié de l'appui technique du SMICTOM du Chinonais.

Elle a porté sur la définition d'une stratégie départementale de prévention et de traitement des déchets pour la période 2024-2030. La stratégie soumise à la concertation comprenait trois volets :

-  **Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour le territoire de l'Indre-et-Loire**, porté par le syndicat mixte Touraine Propre en lien avec l'ensemble de ses collectivités adhérentes ;
-  **La création d'une unité de valorisation énergétique (UVE) portée par Tours Métropole Val de Loire** sur son territoire ou à proximité afin de traiter ses propres déchets ainsi que ceux des communautés de communes de Touraine-Est Vallées et de Gâtine-Racan ;
-  **La reconstruction et la transformation de l'unité d'incinération d'ordures ménagères de Saint-Benoît-la-Forêt** (sur le territoire de la communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire) en unité de valorisation énergétique (UVE), ce projet porté par le groupement du Sud tourangeau vise à traiter les déchets des 4 communautés de communes de ce groupement.



Réunion publique de la concertation «Cap 2030 : vers une Touraine propre» organisée le 28 mai 2024 à Tours

De manière à garantir la transparence du processus, l'accès à une information éclairée et des débats constructifs, il a été décidé de bénéficier de l'accompagnement de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle a été saisie dès juin 2023, sur une base volontaire, par les maîtres d'ouvrage, d'un projet de construction de deux unités de valorisation énergétique (UVE) pour le traitement des ordures ménagères, l'une à Saint-Benoît-la-Forêt à la place d'un incinérateur existant, l'autre sur un site restant à définir à proximité de Tours.

Dans un second temps, la saisine a été étendue au projet de programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) d'Indre-et-Loire.

La concertation s'est ensuite déroulée sous l'égide de la CNDP qui avait désigné deux garants, Mme Brigitte Chalopin et M. Philippe Bertran. Leur bilan et la réponse des maîtres d'ouvrage à ce document sont accessibles sur le [site internet de la concertation](#).

Les principaux enjeux

L'objectif de la concertation « Cap 2030 : vers une Touraine propre » a été de recueillir l'avis du public sur cette stratégie départementale de prévention et de traitement des déchets dont les principaux enjeux sont :

-  **Une diminution des tonnages de déchets résiduels à traiter** (-16 % en 2030 par rapport à 2022), plus ambitieuse que les objectifs réglementaires régionaux et nationaux, grâce à une politique départementale de prévention à la réduction à la source pour la période 2024-2030 ;
-  **La transition d'un modèle de traitement historiquement basé sur l'enfouissement** vers un modèle de prévention et de valorisation énergétique des déchets ;
-  **La maîtrise des coûts de traitement des déchets** au regard de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), notamment pour le traitement par enfouissement ;
-  **La sécurisation à long terme des capacités de traitement départementales** en vue de limiter l'exportation des déchets vers d'autres départements français ;
-  **Le développement des solutions locales de valorisation énergétique** des déchets pour limiter les impacts environnementaux liés au transport et au traitement des déchets.

Des outils de participation adaptés à la diversité des publics

Afin de permettre la participation du plus grand nombre et en réponse aux recommandations des garants de la CNDP, une attention particulière a été portée à la diversité des modalités de participation.



Débat mobile à Semblançay le 7 juillet 2024

Les événements de la concertation ont été programmés à différents moments de la journée et dans divers lieux du périmètre de la concertation de manière à garantir une participation citoyenne la plus large possible.

Des temps d'échanges en présentiel ont été organisés pour encourager les interactions directes entre les participants et les maîtres d'ouvrage.

Des débats mobiles ont également été organisés afin de favoriser les échanges entre les citoyens et les acteurs locaux de la gestion des déchets, tels que les ambassadeurs de prévention des collectivités et des associations locales.

Une plateforme de participation citoyenne a été créée pour donner la possibilité aux citoyens de participer en ligne, depuis chez eux. Cette plateforme a permis aux participants de s'informer sur les projets, de poser des questions, de recevoir des réponses, de donner leur avis, ainsi que de lire et commenter les contributions des autres participants.

Des registres papier étaient disponibles lors des événements pour recueillir les avis et contributions des participants qui n'avaient pas accès aux outils numériques nécessaires pour participer en ligne.

Deux réunions publiques ont été retransmises en direct sur la chaîne YouTube de Touraine Propre, permettant aux participants de suivre les discussions en temps réel et de poser des questions via le chat.

Le détail du dispositif de participation est présenté à la partie « [Stratégie et actions de communication](#) ».



912

affiches apposées

20 268

flyers distribués

764

passages des
spots radio

250

participants aux
réunions publiques
et tables rondes

67

débats mobiles

1 700

personnes rencontrées
lors des débats mobiles

43

participants aux
visites de sites

2 414

visiteurs sur la
plateforme (entre le 7
juin et le 14 juillet)

94

contributions déposées
sur la plateforme de
participation citoyenne

50

dossiers de
concertation imprimés

1

exposition itinérante
dans 23 lieux

20

communiqués
de presse

27

retombées médias,
dont 4 passages TV

Mettre en valeur les talents du territoire : zoom sur les prestataires de la concertation

En raison de son ampleur, le dispositif de concertation a bénéficié du soutien de plusieurs prestataires externes. Ils ont accompagné les maîtres d'ouvrage afin de garantir une participation citoyenne la plus large possible.

À l'issue d'une consultation publique, la coordination de l'ensemble des parties prenantes mobilisées et la mise en œuvre de certaines parties du dispositif ont été confiées à des spécialistes locaux du sujet, membres de la coopérative Artefacts basée à Tours.

Créée en 2010, Artefact regroupe des professionnels indépendants issus de secteurs créatifs et techniques. Les co-traitants impliqués dans cette démarche participative ont été :



WePlus (Tours) pour la captation de vidéos afin de documenter les événements et enrichir le suivi du projet ;



Phoenix Events (Saint-Pierre-des-Corps) pour la logistique afférente à l'organisation des débats mobiles, réunions publiques et tables rondes ;



Imagidée (Loches) pour la création de supports pédagogiques (infographie, motion design...);



La Graffinerie (Nazelles-Négron) pour la création de la plateforme de participation citoyenne.

Principales conclusions

La concertation préalable a permis de mettre en lumière plusieurs enseignements.

Tout d'abord, les maîtres d'ouvrage ont pris acte des interrogations et des attentes exprimées en matière de réduction des déchets. Les objectifs chiffrés du PLPDMA ont fait l'objet de débats nourris : certains les jugent insuffisamment ambitieux, d'autres redoutent leur difficile atteinte. Ce dialogue a conduit à la décision d'actualiser le programme départemental de prévention « Cap 2030 » afin de mieux tenir compte des contributions recueillies, tant sur les leviers d'action que sur la gouvernance du dispositif.

Concernant les projets d'unités de valorisation énergétique (UVE), les discussions ont mis en exergue une attente forte de justification du dimensionnement et de la répartition des installations. Les propositions citoyennes d'alternatives, comme celle d'une UVE unique ou d'un recours accru à des solutions de proximité, ont été entendues.

Les maîtres d'ouvrage se sont engagés à renforcer les éléments d'explication et de transparence sur les choix techniques, environnementaux et territoriaux.

Par ailleurs, la concertation a souligné la nécessité de renforcer les mesures de suivi et de contrôle environnemental des UVE, en particulier sur les émissions atmosphériques et le traitement des résidus. Enfin, cette démarche participative a révélé une forte attente en matière d'information continue et de dialogue de proximité.

Les maîtres d'ouvrage ont ainsi décidé de poursuivre la dynamique citoyenne engagée, en instaurant des dispositifs pérennes d'échange et de concertation à chaque étape du projet.

Ces conclusions ont été présentées lors d'une réunion publique de bilan qui s'est tenue le 3 décembre 2024 à Joué-lès-Tours. Elle a réuni une centaine de participants.



Réunion publique de restitution organisée à Joué-lès-Tours le 3 décembre 2024

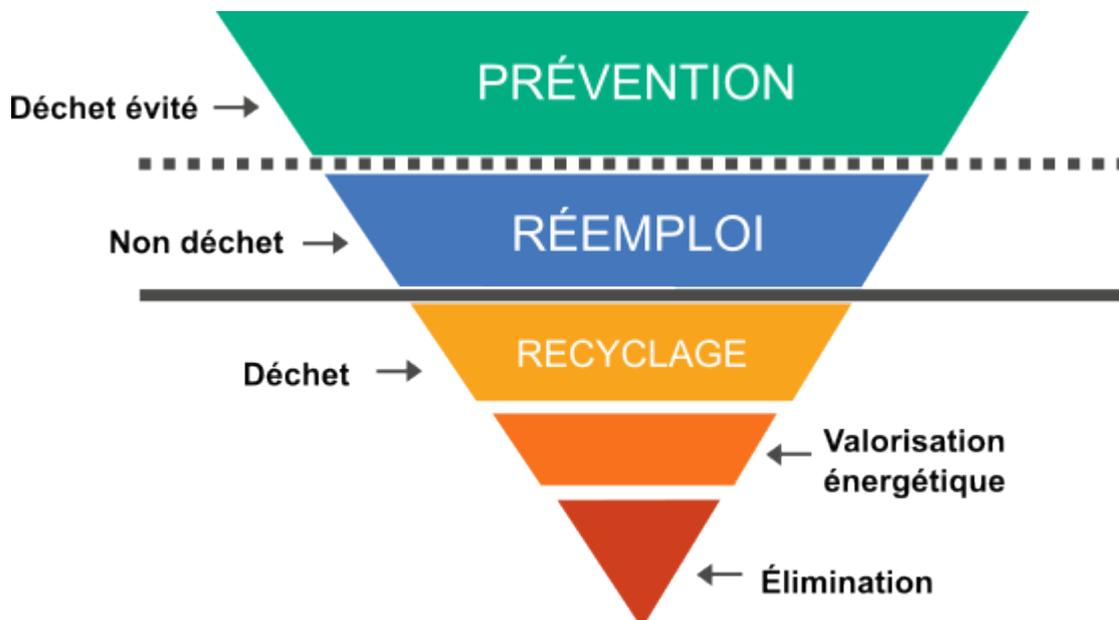
RÉDUIRE NOS DÉCHETS A LA SOURCE

Objectifs nationaux et régionaux

La réduction des déchets est inscrite dans le **droit européen** depuis la Directive-cadre sur les déchets du 19 novembre 2008 qui pose les principes fondateurs suivants :

-  Prioriser la prévention et la réduction des déchets ;
-  Respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets ;
-  Préserver l'environnement et la santé humaine ;
-  Responsabiliser les producteurs de déchets ;
-  Informer le public.

Ces principes ont été transposés au fur et à mesure en **droit français** et intégrés dans les grandes lois et textes qui touchent à l'environnement et à l'économie circulaire comme les Grenelles 1 (2009) et 2 (2010), la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015), la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire (2016), la loi anti-gaspillage et économie circulaire (2020) ou encore les différentes lois de finances. La loi française a donc évolué et fixe aujourd'hui des **objectifs nationaux** via le Plan national de prévention et de gestion des déchets (PNPGD) qui ont été **déclinés au niveau des régions** via le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).



Voici ci-dessous les principaux objectifs identifiés pour les thématiques d'action de notre syndicat :

FRANCE (PNPGD)	REGION CENTRE-VAL DE LOIRE (SRADDET)
Réduire de 15% la quantité de DMA produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 ;	Réduire de 15% la quantité de DMA produits par habitant en 2025 par rapport à 2010 ;
Réduire le 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025 (par rapport à 2013) ;	Réduire le 80% le gaspillage alimentaire d'ici 2031 (par rapport à 2013) ;
Progresser vers une tarification incitative , avec un objectif national de 25 millions d'habitants couverts en 2025 ;	Atteindre une couverture par la tarification incitative de 38% en 2025 , et de tendre vers 68% de la population concernée en 2031 ;
Obligation pour les collectivités de proposer des solutions de tri à la source pour les biodéchets à partir du 1er janvier 2024 ;	
La réduction de 50% des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2025 (par rapport à 2010) ;	
Augmenter de 10 % la part des emballages réemployés mis en marché par rapport aux emballages à usage unique en 2027 .	
Capter les textiles, linges de maison et chaussures (TLC) à hauteur de 5,5 kg/hab en 2025 et 7 kg/hab en 2031 ;	
	<p>Mettre en œuvre un travail collectif pour engager une réduction de la production des déchets verts par rapport à 2015 ;</p> <p>Tendre vers une réduction des quantités de déchets des activités économiques de 10% entre 2010 et 2031 ;</p> <p>Réduire les quantités de déchets du bâtiment et des travaux publics de 10% entre 2010 et 2025 ;</p> <p>Envoyer 100% des encombrants en centre de tri ou sur-tri en 2025.</p>

Programme départemental de prévention « Cap 2030 »

Les collectivités locales exerçant les compétences de « collecte » et « traitement des déchets » ont l'obligation, depuis 2012, de **décliner de manière très locale les objectifs nationaux et régionaux** en faveur de la réduction des déchets, via des Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

A la suite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) réalisée au cours de la fin d'année 2022¹, l'analyse des politiques locales de prévention a montré que ces dernières pouvaient être accentuées par une coordination à un échelon départemental. Les EPCI d'Indre-et-Loire ont alors unanimement décidé de se fédérer autour de l'élaboration d'un **programme départemental de prévention** portant sur l'ensemble du territoire d'Indre-et-Loire. D'une période de 6 ans, il a été adopté en décembre 2024 après avoir été soumis à la concertation publique « Cap 2030 ».

Ce document guide la planification des actions de prévention dans chacun des EPCI du département. Il rassemble différentes données :

-  La présentation du territoire et sa démarche de co-construction ;
-  Le diagnostic « déchet » du département et ses objectifs de réduction ;
-  La présentation de ses « fiches action » ;
-  La planification des actions sur la période 2024-2030 ;
-  Ses modalités de suivi et d'évaluation.

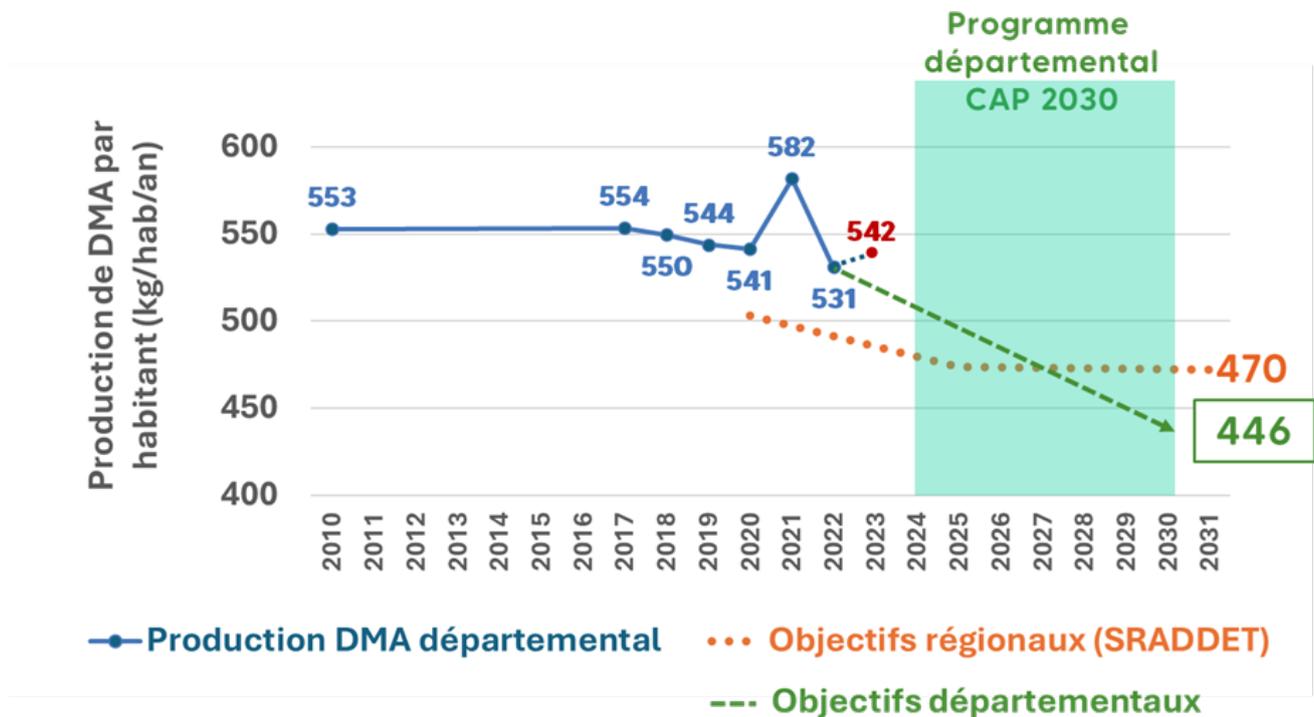
Il est [consultable dans son intégralité ici](#).



¹Rapport d'étude de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aide à la définition d'une stratégie de prévention et de gestion des déchets résiduels (ménagers ou non) sur le territoire du syndicat mixte Touraine Propre, SAGE Engineering, avril 2023.



Le programme départemental de prévention « Cap 2030 » engage notre territoire à réduire, dans chaque EPCI, le ratio de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant, à minima, de **16 % en 2030 par rapport à 2022**, et de tendre vers une production de **446 kg DMA/hab/an**. Il s'agit ainsi de se conformer rapidement aux objectifs réglementaires évoqués ci-dessus et de les dépasser. Comme l'indique le chiffre mesuré pour l'année 2023, la trajectoire définie nécessitera le concours de tous les acteurs locaux.



Pour garantir l'atteinte de ces objectifs, les collectivités signataires ont validé une trajectoire d'augmentation de leur **budget de prévention** visant à atteindre **3€/hab/an** dans l'ensemble du département en 2030. A cette somme s'ajoute la cotisation versée par les collectivités à Touraine Propre avec un objectif d'ici 2026 de **2€/hab/an**, conformément aux recommandations de l'ADEME qui consistent à investir **5€/hab/an** en faveur de la prévention des déchets.

Elaboré en concertation avec les acteurs locaux (élus et techniciens des collectivités, institutions et associations), ce programme rassemble 39 actions se rattachant à 6 axes de travail :

1. Sensibiliser, former et expérimenter
2. Lutter contre le gaspillage alimentaire
3. Réduire nos biodéchets
4. Réduire les déchets sauvages
5. Consommer autrement
6. Montrer l'exemple

Ces 39 actions se répartissent sur 2 échelles opérationnelles : **un socle commun d'actions portées par Touraine Propre pour l'ensemble du département** d'Indre-et-Loire² et une **déclinaison locale portée par chaque EPCI**, le pilotage de chacune des actions par **Touraine Propre (●)** ou les **EPCI (●)** est précisé dans le tableau ci-dessous.



Ce logo indique les actions issues du travail de la commission d'élaboration et de suivi (CES) lors du cycle d'atelier de co-construction réalisé à l'automne 2023. Ce sont **18 des 39 actions** du programme qui sont directement inspirées des travaux de la CES.

AXE 1 : ACTIONS TRANSVERSALES	Calendrier						
Fiche 1 - Communiquer et sensibiliser	24	25	26	27	28	29	30
1. Réaliser des campagnes de communication départementales		●	●	●	●	●	●
2. Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur.ice.s 	●	●	●	●	●	●	●
3. Renforcer au niveau départemental les animations scolaires 	●	●	●	●	●	●	●
4. Participer à des événements locaux et nationaux 	●	●	●	●	●	●	●
5. Organiser des visites de sites/initiatives locales	●	●	●	●	●	●	●

AXE 2 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE							
Fiche 4 - Mettre en place un réseau REGAL multi-acteurs							
1. Cartographier les acteurs locaux de l'alimentation 	●	●					
2. Créer un réseau REGAL départemental 	●	●	●				
3. Mettre en œuvre les projets et diffuser les bonnes pratiques 		●	●	●	●	●	●

AXE 3 : REDUIRE LES BIODECHETS							
Fiche 5 - Gérer ses biodéchets chez soi							
1. Intensifier la distribution de composteurs individuels	●	●	●	●	●	●	●
2. Intensifier la mise en place de composteurs partagés	●	●	●	●	●	●	●
3. Rejoindre le réseau national de collectivités "CompostPlus" ou "Réseau Compost Citoyen"	●	●	●	●	●	●	●

² à l'exception de la CC Touraine Ouest Val de Loire qui n'a pas souhaité être associé au portage de ce programme départemental. Elle en est néanmoins signataire.

AXE 4 : REDUIRE LES DECHETS SAUVAGES ET AQUATIQUES

Fiche 7 - Mettre en place un réseau multi-acteurs

1. Cartographier et diagnostiquer les déchets sauvages 
2. Créer et animer un réseau départemental 
3. Mettre en œuvre les actions et diffuser les bonnes pratiques 



AXE 5 : CONSOMMER AUTREMENT

Fiche 8 – Promouvoir le réemploi, la réparation et la consommation durable

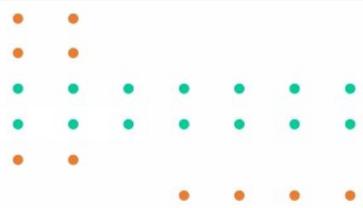
1. Créer et animer un réseau départemental du réemploi 
2. Mettre en place des zones de réemploi en déchèterie 
3. Renforcer les appels à projets en faveur de la réduction des déchets
4. Promouvoir le réemploi des textiles, linges, chaussures
5. Soutenir les acteurs locaux de la réparation 
6. Soutenir et promouvoir les acteurs du vrac



AXE 6 : MONTRER L'EXEMPLE

Fiche 10 - Favoriser l'exemplarité des collectivités

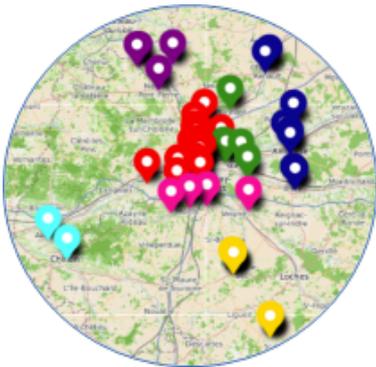
1. Mettre en place des indicateurs « Prévention »
2. Rédiger et diffuser une charte politique d'achats durables
3. Encourager une tarification plus incitative
4. Promouvoir les contrats globaux de performance
5. Rédiger et diffuser une charte « manifestation durable »
6. Etudier l'émergence d'une filière « vaisselle réutilisable »



Suivi de l'expérimentation de compostage partagé

L'expérimentation sur le compostage partagé engagée en 2021 s'est achevée en 2024. Coordonnée par Touraine Propre avec l'appui technique de l'association Zéro Déchet Touraine, cette expérimentation a permis d'accélérer le déploiement du tri à la source des biodéchets en Indre-et-Loire via la **mise en place de 60 sites**.

Communauté de communes de Gâtine-Racan	4
Communauté de communes Loches Sud Touraine	9
Communauté de communes Touraine-Est Vallées	5
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre	4
SMICTOM d'Amboise	7
SMICTOM du Chinonais	2
Tours Métropole Val de Loire	29
NOMBRE TOTAL DE SITES INSTALLÉS	60



Inauguration d'un site de compostage partagé à Azay-sur-Cher

Cette expérimentation a abouti à la transmission d'un rapport final à l'ADEME Centre à l'été 2024. Une **synthèse des enseignements** tirés de cette expérimentation, rédigée par Touraine Propre sera présentée aux collectivités adhérentes début 2025.

Achat du matériel	28 000 €
Compléments de matériels pour maintenant	1 400 €
Prestation de suivi et maintenance (1 an)	39 000 €
COÛT TOTAL DE L'EXPÉRIMENTATION	68 400 €

Cette expérimentation a bénéficié d'un accompagnement de l'ADEME Centre à hauteur de 26 850 €.

Animations scolaires

En 2024, ce sont **154** animations scolaires qui ont été réalisées dans tout le département, soit **3 700 élèves sensibilisés** en écoles primaires grâce à l'action de notre syndicat.

PRESTATAIRES	THÉMATIQUES	NOMBRE D'ANIMATIONS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS
Couleurs Sauvages	DEEE	25	624
Zéro Déchet Touraine	5 «R»	21	477
	Compostage	10	239
	Gaspillage alimentaire	19	468
	Traitement et gestion des déchets	8	183
JTS (uniquement sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire)	5 «R»	20	488
	Compostage Lombricompostage	23	544
	Gaspillage alimentaire	28	677
		154	3 700



TERRITOIRES	NOMBRE D'ANIMATIONS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS
Communauté de communes de Gâtine-Racan	13	298
Communauté de communes Loches Sud Touraine	10	229
Communauté de communes Touraine-Est Vallées	9	238
Communauté de communes Touraine Vallée Indre	6	140
SMICTOM d'Amboise	19	467
SMICTOM du Chinonais	20	464
Tours Métropole Val de Loire	77	1 864
	154	3 700

Stands de sensibilisation

Les stands proposés par Touraine Propre ont pour objectif de sensibiliser le public aux enjeux liés à la prévention et à la gestion des déchets sur notre territoire. Ils ont lieu essentiellement en fin de semaine, en complémentarité avec les animations proposées par les collectivités adhérentes.

En 2024, ce sont 11 journées de stands de sensibilisation qui ont été réalisées par les agents de Touraine Propre, soit 614 personnes sensibilisées.

Un dispositif de participation spécifique a été mis en place dans le cadre de la concertation publique départementale « Cap 2030 : vers une Touraine propre ».



Stand de sensibilisation à «Loches en Fête» les 31 mars et 1er (exposant !) avril 2024

TERRITOIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS
Communauté de communes de Gâtine-Racan <ul style="list-style-type: none"> • Brocante (Sonzay) • Fête de l'Environnement (Semblançay) 	110
Communauté de communes Loches Sud Touraine <ul style="list-style-type: none"> • Festival des Roses (Chédigny) • Loches en Fête (Loches) 	235
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre <ul style="list-style-type: none"> • Terres du Son (Monts) 	114
Tours Métropole Val de Loire <ul style="list-style-type: none"> • Festival Au Tours des Possibles (Tours) • Bibliothèque municipale centrale (Tours) • Congrès des Maires d'Indre-et-Loire (Tours) • Fêtes des Fleurs et des Abeilles (Fondettes) • Marché (Parçay-Meslay) 	155
	614



Stand de sensibilisation à l'éco-village du festival Terres du Son à Monts les 13 et 14 juillet 2024

Formation à la prévention des déchets

Depuis 2023, Touraine Propre propose une formation à destination des décideurs d'aujourd'hui et de demain, afin de monter en compétence sur la thématique de la prévention des déchets. Conçue et animée par Gautier Chaussard (Responsable Prévention) et Mathis Navard (Responsable Communication et R&D), elle synthétise les enjeux nationaux et locaux liés à la réduction des déchets.

En 2024, ce sont **3 sessions** de formation qui ont été réalisées avec **50 personnes sensibilisées** auprès des membres de la Maison des cadres d'Indre-et-Loire, des membres du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) ainsi que des étudiants du Master Droit de l'environnement de l'Université de Tours.



Appel à projets

L'élaboration du programme départemental de prévention Cap 2030 a été l'occasion de bonifier le dispositif de Touraine Propre d'appel à projets.

Intégré à ce programme, sa montée en puissance a été adoptée afin d'accompagner des projets plus structurants et innovants pour l'Indre-et-Loire. Du fait de la validation finale du programme départemental en décembre 2024, Touraine Propre a décidé de coupler l'appel à projets 2024 avec celui de 2025 afin d'intégrer les nouvelles pistes d'action du syndicat à son règlement. **Son enveloppe globale de soutien a ainsi été augmentée de 10 000€ à 30 000€**, et devrait continuer à augmenter tout au long de la mise en œuvre du programme départemental Cap 2030.

L'appel à projet Touraine Propre soutient exclusivement des financements d'investissements liés au projet et aux actions mises en œuvre par les porteurs de projet. Il est ouvert aux structures suivantes, présentes sur le territoire de Touraine Propre : les associations loi 1901, les structures publiques hors collectivité (hôpitaux, universités...), les entreprises d'insertion, et les SCIC (Société Coopérative d'intérêt collectif).



Jeu des 7 familles plastiques de l'association Precious Plastic Touraine, financé dans le cadre de l'appel à projets Touraine Propre

Prêt de gobelets réutilisables



Depuis 2010, ce dispositif porté par Touraine Propre a permis le prêt de 150 000 gobelets réutilisables à des festivals, associations sportives, centres de loisirs et autres structures locales.

En 2024, Touraine Propre a soutenu **17 événements locaux** avec le prêt de **près de 9 000 gobelets**.

Cérémonie des Trophées

La prévention de nos déchets encourage à mettre en lumière des actions locales innovantes en matière de réduction à la source de l'année précédente. C'est un des principaux objectifs des Trophées de Touraine Propre organisés annuellement en partenariat avec les 3 chambres consulaires. La 15^e édition s'est déroulée le jeudi 20 juin 2024 à la Chambre départementale d'Agriculture, à Chambray-lès-Tours, et a récompensé **13 initiatives locales**.



Lauréats et nominés des Trophées Touraine Propre 2024

Près de 100 personnes se sont réunies pour assister à la remise des récompenses des catégories suivantes : associations, artisans-commerçants, collectivités, petites et moyennes entreprises, établissements scolaires et filière agricole.

La liste des lauréats et des nominés, désignés par un jury départemental, est la suivante :

Catégorie « petites et moyennes entreprises » :

- Nominé : Transfaire la Manufacture : Fabrique en série des objets à partir de déchets professionnels uniquement ;
- Lauréat : La Boîte d'à Côté – Bléré : Ressourcerie : A évité 80 tonnes de déchets en 2023.

Catégorie « artisans et commerçants » :

- Nominé : Du Klâp ô Miam : Produit et vend des produits de tartinade anti-gaspi, avec des légumes issus de la surproduction ;
- Lauréat : La ressource fleurie : Fleuriste éco-responsable (fleurs locales, compost, paniers antigaspi, livraison à vélo).

Catégorie « filière agricole » :

- Nominé : Les 4 saisons de la Morinerie : Fabrication d'éponges zéro déchet à partir de courges Luffa ;
- Lauréat : Association SOLAAL : Organise gratuitement des dons entre producteurs agricoles et associations d'aide alimentaire.

Catégorie « collectivités » :

- Nominé : Brigade verte de la Ville de Tours : Actions de prévention des mégots réalisées dans le cadre de la semaine sur l'eau ;
- Lauréat : Ferme municipale Aux Champs Braysiens : Alimente en légumes les écoles maternelles, primaires, centres de loisirs et crèches de la ville. Cela représente 80% des besoins en légumes de saison pour les 1 000 rationnaires.

Catégorie « établissements scolaires » :

- Nominé : Lycée Thérèse Planiol, à Loches : Installation de composteurs, diffusion film gaspillage alimentaire dans le cadre de la semaine du développement durable ;
- Lauréat : Lycée Rabelais, à Chinon : Ciné-débat pour stimuler la recherche de solutions durables pour l'établissement.

Catégorie « associations » :

- Nominé : Association pour l'informatique participative : Récupération de tous les ordinateurs fonctionnels de l'université de Tours pour reconditionnement et redistribution aux étudiants en précarité numérique ;
- Nominé : Repair Café : Réparation d'appareils et articles textiles ;
- Lauréat : L'Armoire sans Fin : Réemploi de vêtements grâce à un système de troc

Bornes Livr'Libre

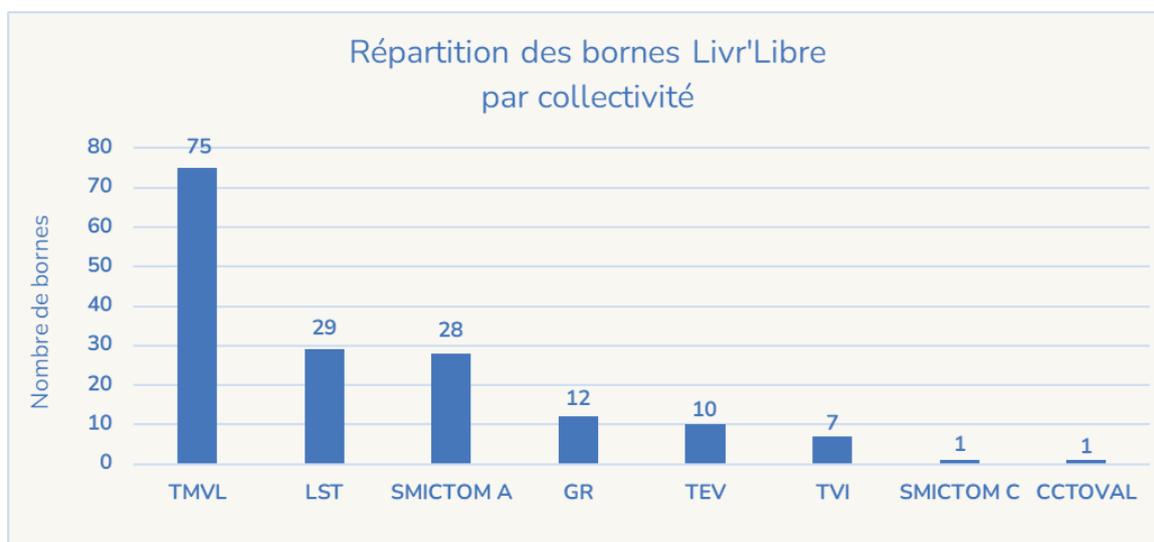
En 2024, l'installation des **7 dernières bornes** a été financée par Touraine Propre. Elles ont été attribuées aux mairies de Bridoré, Chaumussay, Descartes, Fondettes, Saint-Avertin, Tours et Villandry.

Cette opération aura permis le déploiement d'un total de **163 bornes** réparties sur l'ensemble du territoire de Touraine Propre. La couverture du territoire étant satisfaisante, Touraine Propre souhaite s'engager dans de nouvelles actions départementales via le programme départemental de prévention « Cap 2030 ». Ce dispositif, mis en place en 2014, **s'arrête donc cette année.**



Inauguration par Philippe Massard et Catherine Degrave de la borne Livr'Libre de Saint-Benoît-la-Forêt le 15 mars 2024

Le syndicat a proposé aux communes de leur céder les bornes installées sur leur territoire. En 2024, **20 350 autocollants** « Livr'Libre » ont été distribués et **51 bornes** ont été cédées par Touraine Propre.



Distribution d'autocollants « Stop à la pub »

En 2024, Touraine Propre a distribué **8 549 autocollants**. Avec le lancement du programme départemental de prévention Cap 2030, l'édition d'autocollants « Stop à la pub » a été mutualisée et confiée à Touraine Propre.



Stratégie et actions de communication

L'année 2024 a marqué un réel tournant pour la stratégie de communication de Touraine Propre. Pour la première fois, un pôle « Communication et R&D » a été créé afin de porter dans un premier temps la concertation départementale « Cap 2030 : vers une Touraine Propre » puis la mise en lumière des actions de prévention du territoire.

Le travail de ce pôle s'effectue en lien avec Patricia Suard, 2^e Vice-présidente déléguée à la communication institutionnelle. Il est assuré par Mathis Navard (responsable), Pauline Coget (chargée de communication) et Saad Noua (chargé d'expérimentation).

De sa préparation début 2024 à la réunion de bilan qui s'est tenue en décembre, **l'essentiel de l'activité du pôle « Communication et R&D » a été orienté en faveur du bon déroulement de la concertation départementale.**

UNE CONCERTATION DÉPARTEMENTALE À L'IDENTITÉ FORTE

Un univers graphique dédié a été conçu en partenariat avec Tours Métropole Val de Loire afin de favoriser la reconnaissance du projet et d'assurer une cohérence dans tous les supports de communication, tout en véhiculant les valeurs et les messages du projet.



Un logo a été créé, intégrant des éléments graphiques qui font appel à l'univers de la prévention et de la gestion des déchets.

Les couleurs du projet ont été choisies pour leur impact visuel et leurs significations : l'orange symbolise le dynamisme et l'énergie d'une concertation publique, tandis que le vert représente l'aspect écologique de la démarche. Ces deux couleurs ont également permis d'assurer une continuité avec les univers graphiques existants, tout en conférant au projet une identité visuelle distincte et facilement identifiable par la population.

En complément, des éléments de compositions ont été sélectionnés pour enrichir l'univers graphique du projet et illustrer la prévention et la gestion des déchets.

LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

En Touraine
chaque habitant
produit en moyenne
541 kg
de déchets par an



255 Kg
apportés en déchèterie

100 kg
en tri sélectif

186 kg
d'ordures ménagères

Afin de faciliter la présentation du projet et d'en favoriser sa compréhension, plusieurs supports de communication pédagogiques ont été élaborés.

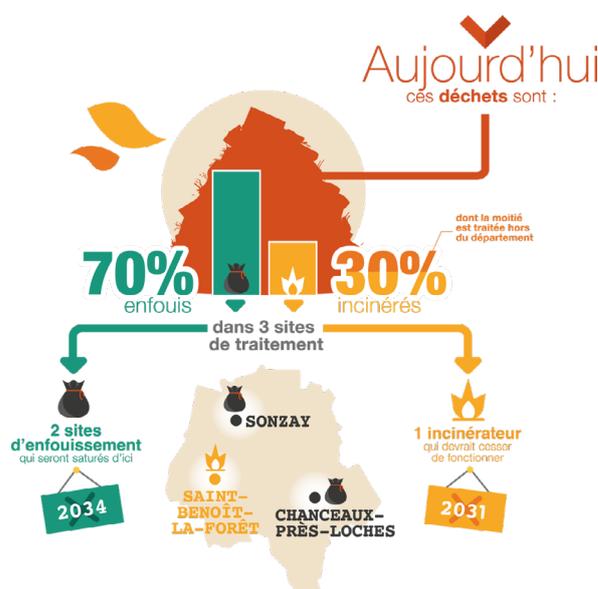
Une **infographie** synthétisant les enjeux de la gestion des déchets en Indre-et-Loire, ainsi que les objectifs du projet proposé à la concertation.

Un **motion design** exposant les solutions proposées à la concertation afin de mieux gérer les déchets du territoire, incluant leur valorisation énergétique.

Une **stratégie de relations presse** a été mise en place pour marquer le lancement de la concertation, assurer une couverture médiatique et informer le public sur ses temps forts.

Une conférence de presse de lancement s'est tenue le 14 mai 2024, au siège de Tours Métropole Val de Loire, à destination des médias locaux. À cette occasion, un dossier de presse a été distribué aux journalistes. À la suite de cette conférence, 7 retombées presse ont été recensées, dont un passage à la télévision et à la radio.

Tout au long de la concertation, 20 communiqués de presse ont été envoyés pour couvrir les événements clés et fournir un point d'étape à mi-parcours. Ces communiqués ont également été mis en ligne sur la plateforme de la concertation pour faciliter l'accès à l'information des journalistes. Cette approche a permis d'obtenir 27 retombées médias au total, dont 4 passages à la télévision.



Stratégie et actions
de communication

Une **campagne média** a été déployée afin de maximiser la visibilité de la concertation et l'engagement du public.

764

spots radios

4

reportages TV

350

affiches

100

publications sur
les réseaux sociaux



Entrevue de Martin Cohen, Président de Touraine Propre, lors de la signature du programme départemental de prévention le 3 décembre 2024 à Sorigny

Radio : 764 spots publicitaires ont été diffusés sur 6 stations de radios locales : radio Alouette à Tours, Chinon et Loches, NRJ Tours, Chérie FM Tours, RTL 2 Loches et Tours, France Bleu Touraine, radio Béton. Ces spots ont assuré une couverture étendue et une répétition suffisante pour toucher un large public.

Cinéma : un motion design de présentation de la concertation a été projeté dans les 2 cinémas CGR de Tours. Cette diffusion a permis de toucher 21 000 personnes.

Télévision : un partenariat avec une chaîne TV Tours-Val de Loire a abouti à la réalisation de 4 reportages et d'une entrevue.

Sur les réseaux sociaux, des publications régulières ont été diffusées. De nombreux contenus ont été produits et partagés, tels que des visuels, des photos, des infographies et des vidéos.

En tout, 100 publications ont été réalisées par les 3 maîtres d'ouvrage. Les publications quotidiennes ont fait l'objet de relais par les collectivités adhérentes, élargissant ainsi la portée et l'impact des messages.

Campagnes d'affichage : 350 affiches ont été placées dans les vitrines des commerces de la métropole de Tours, par le biais du réseau Loire Vision, assurant une importante visibilité de la concertation dans des lieux de vie fréquentés.

- En partenariat avec le syndicat des mobilités de Touraine (SMT), 60 affiches ont été apposées à l'arrière des bus du réseau Fil Bleu.
- En partenariat avec la Ville de Tours, 50 affiches ont été mises en place sur les panneaux JC Decaux, garantissant ainsi la visibilité dans l'espace public.



Stratégie et actions de communication



UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PARTICIPATION

Durant toute la durée de la concertation « Cap 2030 : vers une Touraine propre », un dispositif de communication inédit a été déployé afin de garantir la participation de tous les publics à travers le département, y compris les plus éloignés.

Le dossier de concertation a constitué un support central pour informer. Il rassemblait toutes les informations nécessaires à la compréhension des enjeux, des objectifs et des solutions proposées. Le dossier de concertation a permis de donner aux citoyens les clés de compréhension nécessaires pour exprimer leurs opinions et contribuer de manière informée.

Une plateforme de participation citoyenne (concertation.tourainepropre.fr) a été réalisée pour centraliser tous les informations et documents liés à la concertation.

Cette plateforme offrait aux citoyens la possibilité de contribuer à distance. Pour informer sur les moments clés de la concertation, une page dédiée permettait de visualiser les 101 temps forts.

67 débats mobiles ont été organisés à travers le département, permettant aux citoyens de participer à la concertation dans des lieux de vie tels que les marchés, brocantes et festivals de Touraine. Ces rencontres de proximité ont offert aux participants l'occasion de s'informer sur les enjeux de la réduction et du traitement des déchets.

Pour 9 de ces débats, une coanimation sous forme d'ateliers a été réalisée en partenariat avec plusieurs associations locales engagées dans la réduction des déchets.

Au total, ces débats mobiles ont permis de rencontrer environ 1 700 personnes, ce qui en fait le meilleur canal d'information et de participation du grand public de cette concertation.

4 réunions publiques ont également fait partie des principaux temps forts de cette concertation. Elles se sont tenues le :

 Mardi 28 mai 2024 à Tours ;

 Mardi 11 juin 2024 à Montbazou ;

 Mercredi 10 juillet 2024 à Sainte-Maure-de-Touraine ;

 Jeudi 11 juillet 2024 à Chinon.



Réunion publique à Sainte-Maure-de-Touraine le 10 juillet 2024

Ces réunions ont permis aux participants de s'informer sur les projets proposés et d'échanger directement avec les maîtres d'ouvrage. Pour ce faire, une présentation interactive et pédagogique a été élaborée.

Chaque partie était suivie d'une session de questions-réponses. De plus, lors de chaque réunion, des facilitateurs étaient présents pour animer le débat, garantir son bon déroulement et favoriser les échanges.

Toutes les réunions publiques ont été annoncées par une pluralité de supports :

- Des publications sur les réseaux sociaux de Touraine Propre, de la communauté de communes où se déroulait la réunion et, parfois, des communes proches ;
- Un communiqué de presse ;
- Une page dédiée à l'événement sur la plateforme participative citoyenne ;
- Une invitation par courriel à participer à la réunion publique.

De plus, selon les cas, l'annonce des réunions publiques a inclus :

- Un affichage dans les commerces de proximité ;
- La promotion de l'événement sur les panneaux lumineux des communes ;
- La distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et sur les pare-brise.

Il est à noter que deux réunions ont fait l'objet d'une captation vidéo pour retransmission en direct sur la [chaîne YouTube de Touraine Propre](#).



Replay de la réunion publique à
Tours du mardi 28 mai 2024



Replay de la réunion publique à
Chinon du jeudi 11 juillet 2024

2 tables rondes ont été également organisées avec pour objectifs d'approfondir les enjeux de prévention et de traitement des déchets et de mettre les participants en situation de débattre entre eux, de manière horizontale, en présence d'experts du sujet.

La première s'est tenue le mardi 4 juin 2024 à Neuillé-Pont-Pierre avec comme thème : « traiter et valoriser énergétiquement nos déchets ». L'objectif de cette table ronde était d'aider le grand public à mieux comprendre les enjeux de la valorisation des déchets par incinération.



Table ronde autour des enjeux de la réduction des déchets le 2 juillet 2024 à Amboise

En partageant l'expérience de l'unité de valorisation énergétique de Lasse (Maine-et-Loire), les participants ont pu découvrir et interroger les intervenants sur le fonctionnement de ce type d'installation, sur les possibilités de valorisation de l'énergie produite, sur leurs impacts environnementaux, ainsi que sur la stratégie départementale de traitement. Cette table ronde a permis de mobiliser une quarantaine de personnes.

La seconde a eu lieu le mardi 2 juillet 2024 à Amboise avec comme thème : « réduction des déchets : l'accompagnement au changement au cœur du sujet ». Cette table ronde a permis aux participants d'échanger sur les leviers à mobiliser pour réduire nos déchets, en réunissant des acteurs locaux de la prévention qui sont quotidiennement confrontés à la problématique du changement de comportement. Celle-ci a réuni une dizaine de participants.

Les tables rondes ont été annoncées par plusieurs moyens :

- Un communiqué de presse ;
- Des publications sur les réseaux sociaux de Touraine Propre et de la collectivité où se tenait l'événement ;
- Une page dédiée à l'événement sur la plateforme de participation citoyenne ;
- Une invitation par courriel à participer à la table ronde ;
- La distribution de flyers.

4 visites de sites ont été proposées afin d'approcher le projet dans sa dimension concrète et de s'approprier les enjeux spécifiques à la Touraine en matière de réduction et de traitement.

Les lieux suivants ont ouvert leur porte au public :

 La Boîte d'à Côté à Bléré, le mardi 21 mai 2024 ;

 La Caverne Tri'Tout à Saint-Antoine-du-Rocher, le jeudi 13 juin 2024 ;

 L'unité de valorisation énergétique de Lasse (Maine-et-Loire), le mercredi 26 juin 2024 ;

 L'association Active à Tours, le vendredi 12 juillet 2024.

Stratégie et actions
de communication



Visite de La Caverne Tri'Tout



Vidéo de la visite de La
Boîte d'à Côté à Bléré



Visite de l'association Active

Une exposition itinérante a circulé durant toute la période de la concertation dans 23 établissements recevant du public. Elle se présentait sous la forme de panneaux pédagogiques d'information.



3 ateliers collaboratifs avec les étudiants de l'Université de Tours ont été organisés avec 17 jeunes volontaires du Master 1 Droit de l'Environnement et Géographie à la Faculté de Droit de Tours avec le concours de Pascal Garret, de Bénédicte Florin (Université de Tours), de Gautier Chaussard et Mathis Navard (Touraine Propre).

A cette occasion, les étudiants ont produit des supports visuels permettant de présenter les principaux enjeux de la concertation : réduction à la source, sensibilisation à la prévention et traitement des déchets. Ils ont été présentés lors des réunions publiques, tables rondes, débats mobiles et sur la plateforme de participation citoyenne.



L'importance et la qualité de ce dispositif de démocratie participative ont été primées nationalement par Les Prix de la Participation. Cette initiative est organisée ans par le think tank « Décider Ensemble ». Elle vise à valoriser la participation citoyenne. Les projets récompensés ont vocation à encourager de futures démarches.

Parmi les 120 projets sélectionnés, la concertation « Cap 2030 : vers une Touraine propre » a obtenu 3 étoiles dans la catégorie des collectivités de plus de 100 000 habitants. Ce résultat fait suite à un processus de sélection rigoureux et à une audition des candidats par un jury composé de 17 experts de la participation citoyenne.



Martin Cohen, Président de Touraine Propre, avec le prix de la participation

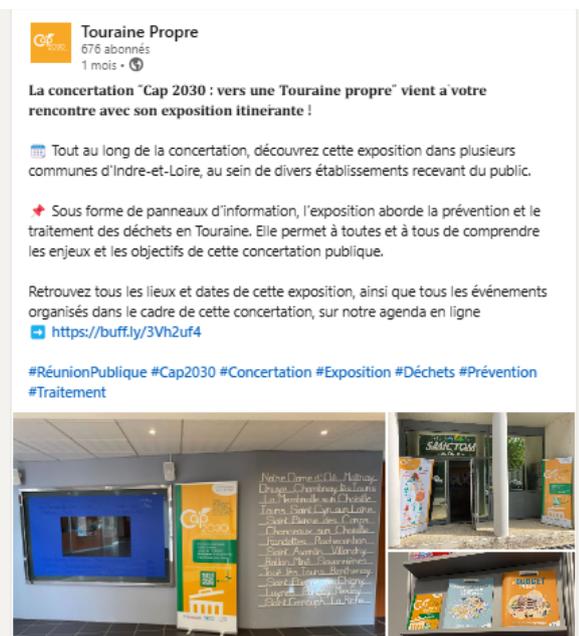
UNE NOUVELLE VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

La concertation départementale a contribué à accroître de manière significative la visibilité de Touraine Propre dans l'espace public et en ligne.

Ainsi les différents canaux de communication de Touraine Propre ont bénéficié d'une hausse de fréquentation du fait de l'enrichissement des contenus et d'un rythme de publication plus soutenu. Nous avons également lancé notre chaîne YouTube, afin de renforcer notre visibilité en ligne.

Le lancement d'un compte sur le réseau social Instagram est planifié pour 2025.

Stratégie et actions de communication



Recherche et développement

Au même titre que la stratégie de communication, la recherche et développement – ou R&D - a bénéficié de la montée en puissance de Touraine Propre au cours de l'année 2024 pour se structurer. Elle fait aujourd'hui pleinement partie du pôle « Communication et R&D ».

Cette nouvelle dynamique vient renforcer le lien déjà ancien qui unit Touraine Propre au monde académique. Depuis sa création, le syndicat mixte a en effet tissé plusieurs partenariats avec la communauté scientifique afin d'adapter au mieux son action au contexte local en accroissant de manière permanente ses connaissances.

Ce fut par exemple le cas durant plusieurs années avec le laboratoire CITERES de l'Université de Tours dans le cadre du projet AGIRE, autour de la question de la mobilisation citoyenne en matière de prévention et de gestion des déchets.

MISE EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DE LA THÈSE CIFRE DE MATHIS NAVARD

Dès 2020, Touraine Propre a recruté Mathis Navard en tant que doctorant en sciences de l'information et de la communication du laboratoire CEREGE de l'Université de Poitiers afin de travailler sur l'amélioration des campagnes de sensibilisation afin d'accélérer la réduction à la source des déchets. Il s'agissait d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

Sa thèse intitulée « L'impérieuse réduction : sensibiliser pour développer une nouvelle relation à nos déchets - Le cas de la Touraine » ayant été soutenue en décembre 2023, il est depuis 2024 responsable du pôle « Communication et R&D ».

Les recommandations de ce travail de recherche ont commencé à être mises en œuvre en 2024 à travers le renouvellement de la stratégie de communication de Touraine Propre. Afin d'améliorer la connaissance des citoyens sur le devenir de leurs déchets, des supports abordant sans détour les limites actuelles des systèmes de recyclage et de valorisation des déchets ont été élaborés et diffusés dans le cadre de la concertation départementale.

Il ne s'agit là que d'une première étape qui est amenée à être renforcée grâce à la mise en œuvre de campagnes départementales de sensibilisation comme prévu dès 2025 par le programme de prévention Cap 2030.



Il est également à noter que les faits saillants de cette recherche doctorale ont été partagés avec la communauté scientifique à l'occasion du symposium international 202CM « Réduire les freins à l'engagement climatique : une approche transversale par les sciences humaines et sociales » qui s'est tenu à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) les 23 et 24 mai 2024

La communication de Mathis Navard était intitulée « Réduire plutôt que produire : une nouvelle stratégie de sensibilisation pour nos déchets ». Elle devrait faire l'objet d'un chapitre dans un ouvrage académique dont la sortie est prévue en 2025.

RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE « CHARGÉ D'EXPÉRIMENTATION »

L'équipe du pôle « Communication et R&D » s'est agrandie en novembre 2024 avec le recrutement dans le cadre d'un stage de 9 mois de Saad Noua, chargé d'expérimentation en Master 2 Ingénierie en psychologie du comportement à l'Université de Poitiers.

En parfaite adéquation avec l'axe 2 du programme de prévention « Cap 2030 », Saad Noua a pour mission de réaliser un diagnostic initial du gaspillage alimentaire sur les marchés de plein air de Tours Métropole Val de Loire afin d'identifier les déterminants psychologiques et contextuels influençant ce comportement.

Par la suite, il doit développer et déployer une intervention ciblée auprès des marchands et des consommateurs pour induire des changements de comportements spécifiques, en s'appuyant sur les principes de la psychologie sociale tout en recueillant des données quantitatives et qualitatives afin d'évaluer les résultats du dispositif mis en place. Les conclusions de son travail sont attendues pour juillet 2025.

Ressources humaines

LES EFFECTIFS

En 2024, la montée en puissance de Touraine Propre liée à l'élaboration et au portage du programme départemental de prévention Cap 2030 s'est accompagnée de recrutements dédiés, et d'une refonte de l'organigramme interne.

Recrutements effectués

5 recrutements ont été menés durant l'année 2024 :

Pôle Communication et R&D :

- Recrutement en avril d'une chargée de communication, sur un poste non permanent de rédactrice territoriale (contrat de projet de 18 mois de volontaire territoriale en administration) ; ce poste a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre de France Relance de 20 000€ ;
- Recrutement pour la période novembre 2024 - juillet 2025, d'un stagiaire en Master 2 de psychologie avec un travail axé sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sur les marchés.

Pôle Prévention :

- Recrutement en octobre d'un chargé de prévention réseaux, sur un poste non permanent de technicien territorial (contrat de projet de 18 mois). Ce recrutement a été effectué en concertation avec le CDG37 (centre de gestion de la fonction publique territoriale) ;
- Le recrutement d'un animateur de prévention a été organisé au cours du dernier trimestre 2024, mais sa prise de poste aura lieu début janvier 2025.

Pôle Finances, RH et administration générale :

- Recrutement en novembre d'une assistance RH et secrétariat sur un poste permanent (poste adjoint administratif principal). Ce recrutement a été effectué en concertation avec le CDG37 (centre de gestion de la fonction publique territoriale).

Les départs en 2024

Pôle Finances, RH et administration générale :

- Au 31 décembre 2024, notre secrétaire à temps partiel (8h/35 h) a fait valoir ses droits à la retraite ; elle travaillait au sein de Touraine Propre depuis septembre 2021.

De plus, au 31 août 2024, notre apprentie en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) en sciences de l'environnement et écotechnologies a terminé son année d'alternance ; elle a plus particulièrement travaillé sur le sujet de l'expérimentation des composteurs partagés, mais aussi sur des sujets variés comme l'organisation de la cérémonie des Trophées Touraine Propre. Elle a brillamment obtenu son diplôme et continue ses études en école d'ingénieur.

Transformations de postes

Afin de prendre en compte la montée en puissance du syndicat, les postes de responsable Prévention et responsable Communication et R&D - respectivement ingénieur et attaché territorial - ont été transformés en emplois permanents.

LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Touraine Propre a débuté l'élaboration de son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en 2024, il sera effectif au cours du 1^{er} semestre 2025.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire, dans le cadre de leur mission « Accompagnement à la réalisation du document unique ».

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés au sein du syndicat Touraine Propre afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

-  De sensibiliser l'ensemble des services et des élus à la prévention des risques professionnels ;
-  D'instaurer une communication interne sur ce sujet ;
-  De planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens, à travers un programme annuel.

MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Afin de tenir compte de l'évolution des effectifs, Touraine Propre s'est doté, en 2024, d'un logiciel de gestion des ressources humaines afin de gérer plus rapidement les plannings, mais aussi la gestion des carrières.

ACTION SOCIALE

Touraine Propre a décidé de participer à hauteur de 15€ par agent et par mois pour une mutuelle labellisée avec le contrat groupe du centre de gestion 37.

Le syndicat a aussi décidé de participer à hauteur de 15€ par agent et par mois pour la prévoyance avec le contrat groupe du CDG37.

PLAN DE FORMATION

Du fait de l'évolution des effectifs et de l'arrivée de nombreux agents contractuels, il a été décidé fin 2024, de structurer les actions de formation dans le cadre d'un plan de formation en partenariat avec le centre de gestion 37.

Bilan financier

BUDGET 2024

Le règlement budgétaire et financier (RBF) et mise en œuvre de la norme comptable M57

Le RBF a été voté lors du Comité syndical du 20 décembre 2023 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024. Il permet de procéder à des virements de crédits entre les chapitres de chaque section, dans la limite de 75% des crédits inscrits (écritures réelles). Il rappelle également les normes comptables en vigueur.

La nomenclature comptable M57 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2024.

Montants

Le budget primitif 2024 s'établit à un montant de 752 200€ dont 697 000€ en section de fonctionnement et 55 200€ en section d'investissement.

Les reports positifs de l'année 2023 (intégrés dans les chiffres ci-dessus) s'élèvent à 97 210€ en section de fonctionnement et à près de 37 000€ en section d'investissement.

Population

Le nombre d'habitants (population municipale et population comptée à part) pris en compte était de 590 674 habitants contre 598 211 habitants en 2023.

Cette baisse de population provient surtout d'une modification du périmètre du SMICTOM du Chinonais avec le départ de certaines communes vers la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire.

Participation et excédent 2023

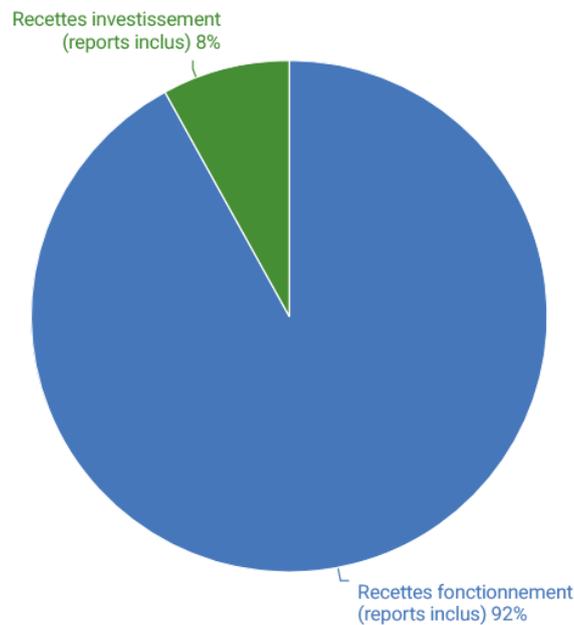
En 2023, afin de tenir compte de la concertation sur la prévention et le traitement des déchets, la participation par habitant a été fixée à 1€/habitant contre 0,63€/habitant en 2023.

A titre indicatif, la somme prévisionnelle consacrée à la concertation était de l'ordre de 0,17€/habitant. Elle est incluse dans la participation.

Montants constatés au compte administratif 2024 et répartition

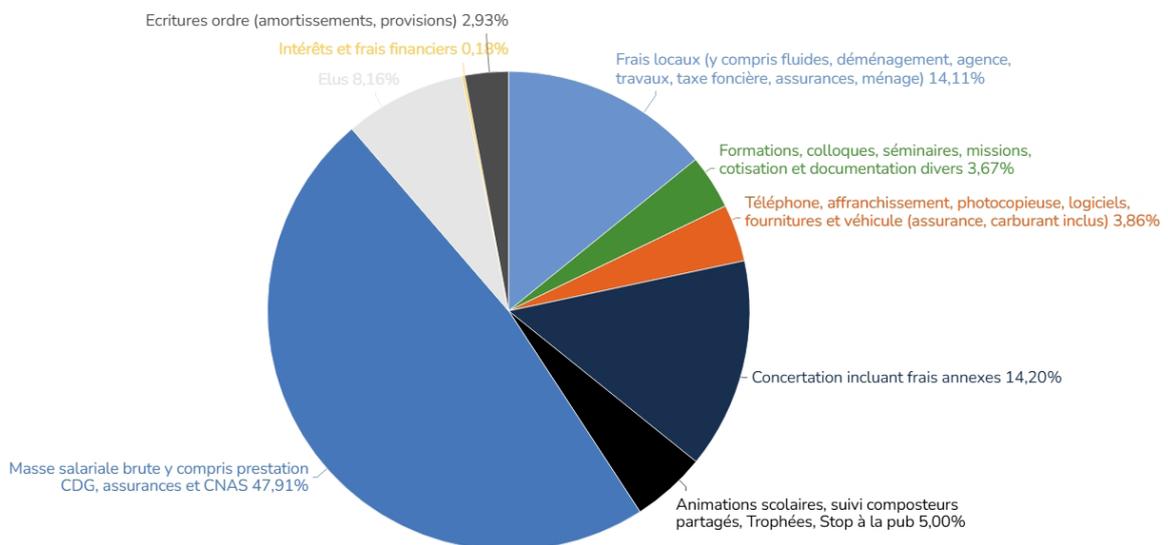
Répartition 2024 entre section

La répartition du budget est de 92% en section de fonctionnement et 8 % en section d'investissement.



Répartition des dépenses de fonctionnement 2024

Les dépenses de fonctionnement sont d'un montant de 572 000€ et celles liées à l'investissement d'un montant de 51 200€.



REPARTITION DEPENSES FONCTIONNEMENT 2024	Montants	%
Frais locaux (y compris fluides, déménagement, agence, travaux, taxe foncière, assurances, ménage)	49 820 €	8,71%
Formations, colloques, séminaires, missions, cotisation et documentation	22 319 €	3,90%
Téléphone, affranchissement, photocopieuse, logiciels, fournitures et véhicule (assurance, carburant inclus)	23 453 €	4,10%
Concertation incluant frais annexes	86 344 €	15,09%
Animations scolaires, suivi composteurs partagés, Trophées, Stop à la pub	30 386 €	5,31%
Masse salariale brute y compris prestation CDG, assurances et CNAS	291 294 €	50,92%
Elus	49 613 €	8,67%
Intérêts et frais financiers	1 114 €	0,19%
Ecritures ordre (amortissements, provisions)	17 766 €	3,11%
TOTAL	572 109 €	100%

Les frais relatifs aux locaux sont importants en 2024 du fait du transfert du siège social (agence, déménagement et travaux). Les frais de personnel sont dans la moyenne des collectivités - de l'ordre de 50 % - et chacun est de fait affecté à la réduction à la source directement ou indirectement. On peut noter la quasi-inexistence de frais financiers, les emprunts souscrits pour l'ancien siège social ayant été contractés à des taux très bas.

Les recettes de fonctionnement sont d'un montant de 719 500€ et celles liées à l'investissement d'un montant de 58 700€. Les principales ressources proviennent de la participation des collectivités adhérentes et, dans une moindre mesure, des subventions obtenues.

Les subventions obtenues

Une première subvention d'un montant de 20 000€ a été obtenue auprès de l'Etat dans le cadre du dispositif France Relance. La préfecture d'Indre-et-Loire a piloté ce dossier dans un contexte de baisse générale des subventions. Cette subvention concernait l'embauche en avril 2024 d'une rédactrice sous contrat de projet, avec mise en place d'un volontariat territorial en administration.

Une seconde subvention a été obtenue auprès de la Région Centre-Val de Loire pour l'aide à la création d'un réseau départemental à la lutte contre les déchets sauvages d'un montant de 5 460€. Cette subvention est associée à une prestation d'appui technique d'un montant de 9 100€, de l'association Rudologia, organisme de référence en France sur cette thématique. La mise en place de ce réseau se déroulera sur 3 ans, de 2024 à 2026.

En 2025, il est prévu de continuer à travailler et de développer le travail de recherche des subventions auprès des différents organismes.

AUTRES POINTS FINANCIERS

Ligne de trésorerie

Le compte du syndicat auprès du Trésor public ne peut être négatif. Il est donc nécessaire d'avoir un outil au cas où nous aurions à faire face à certains retards de paiement.

Après consultation auprès de 3 organismes bancaires (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel), une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € a été souscrite auprès du Crédit Mutuel du Centre avec les conditions suivantes :

- Date d'effet : 1^{er} mai 2024 ;
- Bases de facturation : Euribor 3 mois / moyenné 1 mois ;
- Marge : 0,60 % ;
- Commission de réservation : 150 € ;
- Commission de non-utilisation : 0.10 % ;
- Déblocages partiels autorisés : oui.

En 2024, la ligne de trésorerie a donné lieu à 3 déblocages de fonds, en particulier sur le mois de mai. En effet, cette période coïncide avec les paiements attendus des collectivités adhérentes au titre du premier semestre.

Le coût annuel de cet instrument financier a été très limité (271€ dont 150 € de commission de réservation).

Un marché à procédure adaptée pour la concertation départementale

Au vu des montants estimés, il a été décidé de lancer la consultation sous la forme d'un marché public de type MAPA (marché à procédure adaptée). Une insertion a été réalisée en ligne par NR Communication.

4 offres ont été réceptionnées et analysées, en tenant compte du critère technique (60 %) et du critère prix (40 %).

Le marché d'un montant de l'ordre de 83 250€ TTC - incluant un avenant lié à des réunions de terrain supplémentaires demandées par les garants de la CNDP - a été octroyé au groupement Artefacts et à ses associés (voir la partie « [Mettre en valeur les talents du territoire : zoom sur les prestataires de la concertation](#) »).

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

Grâce à la concertation départementale « Cap 2030 : vers une Touraine propre », l'année 2024 aura permis à Touraine Propre et à ses collectivités adhérentes de coconstruire puis de valider une stratégie départementale de prévention et de gestion des déchets.

La signature du programme départemental de prévention « Cap 2030 » en décembre 2024 a marqué le début du déploiement des nouvelles actions de réduction des déchets sur le territoire du syndicat. Elles prendront corps dès le début de l'année 2025.

Parmi les initiatives prioritaires, citons notamment :

- La réalisation de campagnes départementales de sensibilisation (axe 1) ;
- L'accroissement de l'offre de stands de sensibilisation (axe 1) ;
- Le lancement du projet de caractérisation mutualisée (axe 1) ;
- L'organisation de visites de terrain (axe 1) ;
- La constitution des différents réseaux thématiques (axes 2, 4 et 5) ;
- La poursuite du déploiement de solutions de gestion des biodéchets (axe 3) ;
- Le lancement de la nouvelle mouture des appels à projets (axe 5) ;
- L'élaboration d'une charte « Manifestation durable » et d'une charte « Achats responsables » (axe 6)
- La mise en place d'une filière « vaisselle réutilisable » (axe 6).

Comme prévu, la mise en œuvre de cette feuille de route nécessite la réalisation d'un dernier recrutement afin de venir renforcer la capacité d'action de l'équipe.

En articulation avec le Bureau et le Comité syndical de Touraine Propre, la gouvernance du programme départemental sera assurée par le Comité de pilotage (COFIL), le Comité technique (COTECH) et la commission départementale d'évaluation et de suivi (CDES). Elle se réunira pour la première fois en septembre 2025.



Touraine Propre

Ensemble, réduisons et valorisons nos déchets



19 rue Edouard Vaillant
37000 TOURS

02 47 73 72 00

Suivez-nous sur



tourainepropre.fr